



Syndicat National Unitaire des Assistants Sociaux de la Fonction Publique
Fédération Syndicale Unitaire

22 rue Malmaison 93170 BAGNOLET - Tél. 01 41 63 27 55
Mél : contact@snuasfp-fsu.org Site : <http://snuasfp.fsu.fr>

Bagnolet, le 2 Octobre 2025

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

Madame Caroline PASCAL
Directrice Générale de l'Enseignement Scolaire

107 rue de Grenelle
75007 PARIS

Objet : Mise en œuvre de l'application « enfance en danger »

Madame la Directrice générale,

Le SNUASFP-FSU souhaite, par la présente, vous alerter à propos de la future mise en œuvre de l'application « enfance en danger », conçue en lien avec le SNATED 119 et un cabinet privé de conseil.

La présentation de cette application aux conseillers et conseillères techniques de service social lors d'une réunion le 23 septembre 2025 a suscité de vives interrogations parmi nos collègues, tant sur la finalité réelle de cet outil que sur ses conséquences en matière de protection de l'enfance. Nous regrettons d'ailleurs vivement qu'aucune concertation en amont avec les représentants du personnel lors de l'élaboration de ce dispositif n'ait pu être mise en place alors que pour d'autres sujets ce dialogue existe.

Si nous partageons la volonté de renforcer la vigilance institutionnelle et de garantir la protection des élèves les plus vulnérables, nous considérons que cette application, dans sa conception actuelle et selon les informations recueillies, passe largement à côté des enjeux essentiels. En effet, la question centrale des moyens humains nécessaires à l'exercice des missions n'est pas abordée, alors même que les services sociaux en faveur des élèves connaissent des conditions de travail particulièrement dégradées.

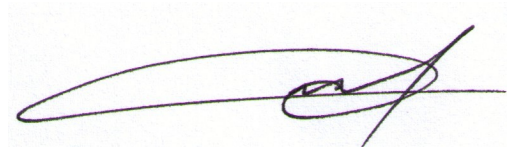
Au-delà de l'absence probable de plus-value de cet outil par rapport aux dispositifs existants, son déploiement risque de modifier profondément les modalités d'exercice des missions du service social en faveur des élèves et d'aggraver encore la charge de travail déjà considérable des professionnels.

.../...

Par ailleurs, l'application nous semble soulever des risques importants sur le plan juridique, déontologique et psychologique pour les enfants, et apparaît comme un doublon susceptible de fragiliser les partenariats institutionnels déjà établis (CRIP, justice, conseils départementaux). Enfin, les modalités présentées (réponse à apporter sous 48 heures notamment) sont de nature à mettre sous tension les professionnels concernés dont la charge de travail est déjà lourde et nous semble pouvoir entraîner un bouleversement du rôle du service social en faveur des élèves.

Pour toutes ces raisons, le SNUASFP-FSU sollicite une rencontre urgente.

Nous vous prions de croire, Madame la Directrice générale, en l'expression de notre considération respectueuse.

A handwritten signature in purple ink, consisting of a large, sweeping loop followed by a smaller, more intricate mark and a final diagonal stroke.

Brice CASTEL
Secrétaire Général